

SAINT PAL DE SENOUIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
28 MARS 2021

Qualité de l'eau

Alain Fouillit donne lecture du bilan sur cinq ans sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Sept réseaux sont ainsi détaillés.

Eau potable

Gilles Vessayre fait le point de ses interventions « désamorçage » sur le réseau d'eau.

Le nettoyage des réservoirs sera effectué par Gilles Vessayre, William Malfant, Paul Devidal et Alain Fouillit dans les prochaines semaines.

Gilles Vessayre suit le dossier de la modification de la télétransmission.

Branchement eau potable

A Combres, suite à l'obtention de son Certificat d'Urbanisme, M. Philippe Farget a déposé une demande de branchement d'eau.

Budgets commune et ccas

À la suite des travaux de la Commission Finance le Budget 2021 de la commune et le budget 2021 du ccas sont adoptés à l'unanimité.

Subventions communales

Une nouvelle subvention pour la création de l'association communale Arthémus (promotion de la culture sous toutes ses formes) qui envisage d'organiser un marché des artisans en été au bourg.

Suite au courrier de l'Agglomération du Puy en Velay, les écoles et les parents d'élèves seront informés par l'envoi d'une copie du courrier et les subventions seront retardées jusqu'à l'obtention de précisions sur les frais de ramassage scolaire.

Voirie Montestudier

Alain Fouillit donne lecture du courrier de M. Gallon Maurice. Des travaux d'entretien sur le secteur de Montestudier sont évoqués. Le Maire et l'agent communal se rendront sur place pour prévoir les interventions.

Gaz ancienne école

Jean-Marc Roux se charge de lancer une consultation pour la fourniture de gaz pour la location communale de l'ancienne école.

Une étude sera aussi lancée pour le remplacement de la chaudière plus performante et économe.

Maison de Santé de La Chaise Dieu

Pour donner suite au courrier du Maire adressé à la Région, le Président avait contacté l'ARS. Nous avons été destinataire d'une réponse : une piste est à l'étude pour l'arrivée d'un nouveau médecin.

Communauté de Communes des Rives du Haut Allier

Une journée peut être organisée pour de l'entretien de voies ou chemins. Un programme sur Pissis / Lamothe sera présenté à la CCRHA pour une intervention avant le 15 avril ou en septembre. Gilles Vessayre continue à gérer ce dossier.

Vedières

Une traversée de voie sans autorisation a été pratiquée sur la VC n°10 afin d'effectuer des travaux pour des raccordements en eau au village de Vedières.

Le Conseil Municipal a évoqué un problème se posant maintenant. En effet, sans doute à cause d'un compactage insuffisant, l'emplacement de la tranchée sur la route s'est creusé et c'est dangereux.

Les responsables du chantier seront contactés pour procéder à une remise en état.

Comité d'Animation

Le Comité d'Animations, en sommeil depuis 2007, a décidé sa dissolution.

Les fonds restants seront répartis et, entre autres, un don de 744 € sera versé au CCAS de Saint Pal de Senouire.